

IDENTIFICATION UE : ...UE 1.1..

Intitulé : Connaissance du métier de CPE			Code :
Volume horaire :	...6..h CM	...30..h TD	ECTS :
Responsable de l'UE : Elisabeth GONZALEZ		courriel :	
Intervenants :		courriel :	
		courriel :	
		courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : *Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?*

Connaissance du métier de CPE :

- ° histoire du métier
- ° le suivi individuel de l'élève
- ° la gestion des absences
- ° la sanction éducative
- ° l'éducation à la citoyenneté
- ° le CPE chef de service
- ° le projet Vie Scolaire

Etude de la bibliographie

Objectifs :

Connaître et comprendre ce qu'est le métier de CPE, les responsabilités et les enjeux de cette profession. Comprendre le fonctionnement de l'EPLE, la place du CPE au sein de la communauté éducative. Les étudiants devront être capables, en vue de contribuer à la réussite de tous les élèves, d'agir en éducateurs responsables et de coopérer avec tous les partenaires de l'école.

Compétences acquises : *De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?*

Composer une dissertation en 4 heures

Réaliser une fiche de lecture et la présenter à l'oral

Comprendre et maîtriser le référentiel de compétences du 25 juillet 2013 :

- ° compétences C1/C2/C3/C5/C6/C8

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1^{ère} session :

- ° composition de dissertations sur table, en 4h
- ° réalisation de fiches de lecture et leur présentation à l'oral

2^{ème} session :

- ° épreuve orale d'une heure

Ressources documentaires : *5 ouvrages et 3 sites internet maximum*

- AFAE (ouvrage collectif) : « Le Système éducatif français et son administration ». 12^{ème} édition, Paris 2011

--BERNARD Pierre-Yves : « Le Décrochage scolaire ». Coll. QSJ, PUF, 2011

IDENTIFICATION UE :UE 1.2.

Intitulé : Les outils au service du métier de CPE			Code :
Volume horaire :	...6..h CM	...30..h TD	ECTS :
Responsable de l'UE : Elisabeth GONZALEZ		courriel :	
Intervenants :		courriel :	
		courriel :	
		courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : *Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?*

Analyse des textes officiels du ministère de l'Education nationale :

- ° comprendre
 - les objectifs et missions qu'ils définissent
 - les outils qu'ils proposent

Création d'outils :

- compte-rendus
- tableaux de bord
- projets
- projet vie scolaire
- bilans

Objectifs :

Permettre aux futurs CPE de comprendre, en appui des textes officiels, comment répondre aux attendus de l'institution scolaire dans le respect des missions qui leur sont confiées. Les étudiants devront être capables de repérer les problématiques éducatives, notamment sur leurs terrains de stage, d'y apporter les remédiations les mieux adaptées, ce dans le cadre de la politique éducative de l' EPLE. Ils devront savoir organiser leur travail, le justifier, l'évaluer et en rendre compte.

Compétences acquises : *De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?*

Analyser et présenter les textes officiels, à l'écrit et à l'oral.

Réaliser tableaux de bords, projets et projet de vie scolaire à l'écrit, et en rendre compte à l'oral.

Comprendre et maîtriser le référentiel de compétences du 25 juillet 2013 :

- ° C2/C3/C4/C7/C8

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1^{ère} session :

Présentations écrites et orales :

- de textes officiels
- d'outils réalisés

2^{ème} session :

Epreuve orale d'une heure

Ressources documentaires : *5 ouvrages et 3 sites internet maximum*

- BAUTIER Elisabeth & RAYOU Patrick : « Les inégalités d'apprentissage » PUF, Education & Société

-

-

IDENTIFICATION UE : 1-3.....

Intitulé : droit de la vie scolaire et responsabilité du CPE			Code :
Volume horaire :h CM	6...40..h TD	ECTS :
Responsable de l'UE : Anne ANGIBOT		courriel :	
Intervenants :		courriel :	
		courriel :	
		courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Analyse de sujets de dissertation, problématisation, structuration, entraînements à la rédaction.

Objectifs :

Se préparer à l'épreuve de dissertation du concours de CPE

Compétences acquises : De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?

Maîtriser la langue française à des fins de communication dans le cadre de la première épreuve d'admissibilité du concours de CPE

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1^{ère} session :

2 écrits 4h

2^{ème} session :

1 écrits 4h

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

-
-Bibliographie indicative du MEN mise à jour août 2013
-

IDENTIFICATION UE : 1.4

Intitulé : Technique de l'analyse documentaire			Code :
Volume horaire :	...12..h CM	...28..h TD	ECTS :
Responsable de l'UE : Didier NICOLAS		courriel : didier ;nicolas@univ-reunion.fr	
Intervenants :	Didier NICOLAS	courriel :	
		courriel :	
		courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

- 1) Maîtriser la technique de la lecture rapide et de l'exploitation des documents quelque soit son origine et son contenu.
- 2) Maîtriser la technique de la synthèse de document, le niveau à atteindre étant l'équivalent du concours de la magistrature.

Objectifs :

L'objectif à atteindre pour l'étudiant est de pouvoir réaliser une synthèse d'une dizaine de documents à partir d'une commande, et dans une seconde partie se positionner entant que futur Conseiller Principal d'Education, le tout en cinq heures de temps.

Compétences acquises : De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?

- 1) Savoir gérer sont temps
- 2) Savoir analyser des documents de différentes formes et origines
- 3) Répondre correctement à une commande précise
- 4) Maîtriser parfaitement la langue française à l'écrit
- 5) Se positionner entant que cadre A de la fonction publique et comme conseiller technique du chef d'établissement.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1^{ère} session :

Contrôle en cours de formation sous forme d'exercices et de devoirs sur table

2^{ème} session :

Note de synthèse de 5h

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- La note de synthèse : M. DEYRA et F. FERRER, ED Gualino 2011
- Rapport de synthèse de M. COFFY, Ed. DE FERRE, Ed. De Guadino 2011
- Rapport du jury principal d'évaluation des candidats au concours de recrutement de conseillers principaux d'éducation (CPE) Ed Berger Levrault,

IDENTIFICATION UE : 17

Intitulé : Psychologie et psychopathologie de l'adolescent			Code :
Volume horaire :	6h CM	24h TD	ECTS :
Responsable de l'UE : M VAUTHIER			courriel : vauthier@univ-reunion.fr
Intervenants :			courriel :
			courriel :
			courriel :

CONTENU PEDAGOGIQUE : *Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?*

Psychologie de l'enfant et de l'adolescent. Prévention du suicide. Dépression chez l'adolescent. Concept de résilience scolaire. Environnement social et réussite scolaire.

A partir des concepts fondamentaux en psychologie du développement présentés en cours, les étudiants devront par groupe réaliser des présentations orales.

Ces présentations qui s'appuieront sur les éléments vus en cours permettront un approfondissement personnel conceptuel et pratique en lien avec leur réalité du terrain.

Objectifs :

Permettre aux futurs CPE d'acquérir des compétences de base dans la compréhension des comportements humains à partir d'une lecture psychodynamique de la motivation de l'élève, dans son rapport à l'apprentissage et à son environnement.

Les objectifs de l'U.E sont de :

- Connaître et comprendre les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.
- Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche.
- Comprendre les dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'enseignement et de l'action éducative.

Compétences acquises : *De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?*

Ils seront capables de développer une écoute différente et de poser un regard « neuf » sur les enfants et adolescents avec lesquels ils seront amenés à communiquer par une meilleure connaissance des élèves et des processus d'apprentissage afin de pouvoir :

Adapter leur action éducative à la diversité des élèves.

Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.

Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution.

Par ailleurs les modalités d'évaluation de l'U.E. par groupe permettront de travailler à la coopération au sein d'une équipe, ce afin d'inscrire son intervention dans un cadre collectif.

IDENTIFICATION UE : ...1.8..

Intitulé : Suivi de retour de stage et suivi de stage			Code :
Volume horaire :h CM	...8..h TD	ECTS :
Responsable de l'UE : Didier NICOLAS		courriel : didier.nicolas@univ-reunion.fr	
Intervenants :	Didier NICOLAS	courriel :	
		courriel :	
		courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : *Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?*

- Trois stages de deux semaines chacun. Chaque stage s'effectue dans un des trois types d'établissements. Ils sont répartis entre le S1 et le S2. En S1 stage dans un établissement, en S2 stages dans les deux autres types d'établissements.
- Chaque séance de cours dure 2h. La première fournit aux étudiants le cadre, les outils nécessaires et ce que l'on attend d'eux sur le terrain. Les trois autres porteront sur des analyses de pratique et une amorce d'analyse réflexive.

Objectifs :

- *Se familiariser avec le fonctionnement de l'EPL*
- *Acquérir les connaissances nécessaires pour commencer à effectuer un début d'analyse réflexive*
- *Permettre à l'étudiant de commencer à réfléchir à une problématique de recherche dans le cadre de son futur mémoire de recherche.*
- *Permettre à l'étudiant de confirmer ou d'infirmer son choix d'étude et d'orientation professionnelle.*

Compétences acquises : *De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?*

- Développer son sens de l'observation
- Développer son sens analytique
- Développer son esprit de synthèse
- Conjuguer le théorique et la pratique professionnelle

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1 ^{ère} session :	2 ^{ème} session :
Rapport de stage	Rapport de stage

Ressources documentaires : *5 ouvrages et 3 sites internet maximum*

- *Code de l'éducation*
- Le conseiller principal d'éducation sous le direction de JP. DELAHAYE, Ed Berger Levrault, 2012
- Le système éducatif en France, SS la direction de M B. TOULEMONDE, Ed documentation française , 2009

IDENTIFICATION UE : ...UE 2.11..

Intitulé : Mise en situation professionnelle			Code :
Volume horaire :	...6..h CM	...30..h TD	ECTS :
Responsable de l'UE : Elisabeth GONZALEZ		courriel :	
Intervenants :		courriel :	
		courriel :	
		courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : *Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?*

Elaboration, et présentation, d'une action éducative, en tant que CPE, sur le lieu de stage de pratique accompagnée :

- ° le projet
- ° la réalisation
- ° l'évaluation

Accompagnement à la rédaction d'un dossier de 10 pages rendant compte de ce travail, et préalable à la présentation de l'oral d'admission.

Objectifs :

Permettre aux futurs CPE d'effectuer une analyse de terrain, d'y repérer les besoins des élèves, d'y apporter les remédiations les plus adaptées. Les étudiants devront être capables de justifier leur démarche et de démontrer leur capacité à collaborer avec les équipes éducatives et pédagogiques en vue d'accompagner au mieux les élèves dans leur parcours et la construction de leur projet personnel.

Compétences acquises : *De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?*

Les étudiants devront être capables de présenter, à l'oral comme à l'écrit, le travail réalisé sur le terrain de stage.

Comprendre et maîtriser le référentiel de compétences du 25 juillet 2013 :

- ° C3/C4/C5/C6/C7/C8

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1 ^{ère} session : Présentation du travail réalisé en stage : - à l'oral - à l'écrit	2 ^{ème} session : Epreuve orale d'une heure
---	---

Ressources documentaires : *5 ouvrages et 3 sites internet maximum*

- <i>Ouvrage collectif : « L'École du socle » Administration & Education. 2013</i>
-
-

IDENTIFICATION UE : ...2.15..

Intitulé :			Code :
Volume horaire :h CM	...10..h TD	ECTS :
Responsable de l'UE : Didier NICOLAS		courriel : didier.nicolas@univ-reunion.fr	
Intervenants :	Didier NICOLAS	courriel :	
		courriel :	
		courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : *Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?*

- Trois stages de deux semaines chacun. Chaque stage s'effectue dans un des trois types d'établissements. Ils sont répartis entre le S1 et le S2. En S1 stage dans un établissement, en S2 stages dans les deux autres types d'établissement.
- Quatre séances de cours, la première, d'une heure fournit aux étudiants le cadre, les outils nécessaires et ce que l'on attend d'eux sur le terrain. Les trois autres, de trois heures chacune porteront sur des analyses de pratique professionnelle l'étudiant devant acquérir les bases de l'analyse réflexive. Ces stages en M2 seront beaucoup plus orientés sur la pratique accompagnée.

Objectifs :

- *Confirmation pour l'étudiant de son choix professionnel*
- *Mise en synergie des stages et de l'UE 2.14 « techniques d'entretien et d'observation »*
- *Affiner le choix d'une problématique dans le cadre du mémoire de recherche*
- *Se positionner en tant que futur CPE*
- *Appréhender la réalité du métier en fonction de référentiel de compétences.*

Compétences acquises : *De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?*

- Développer son sens de l'observation
- Développer son sens analytique
- Développer son esprit de synthèse
- Conjuguer le théorique et la pratique professionnelle

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1 ^{ère} session :	2 ^{ème} session :
Rapport de stage	Rapport de stage

Ressources documentaires : *5 ouvrages et 3 sites internet maximum*

- *Code de l'éducation*
- *Le conseiller principal d'éducation sous la direction de JP. DELAHAYE, Ed Berger Levrault, 2012*
- *Le système éducatif en France, SS la direction de M B. TOULEMONDE, Ed documentation française , 2009*

IDENTIFICATION UE : 6-3.....

Intitulé : droit de la vie scolaire et responsabilité du CPE			Code :
Volume horaire :	12.....h CM	6.....h TD	ECTS :
Responsable de l'UE :		courriel :	
Intervenants :	Jacques Colom	courriel :jacques.colom@univ-reunion.fr	
	Aude Jouvin	courriel :	
		courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Concernant le droit de la vie scolaire, il s'agit de rappeler aux CPE quels sont les grands principes juridiques et les bonnes attitudes à adopter dans les grands thèmes évoqués dans le Maurin, et repris dans le découpage des séances TD et CM.

Devant la montée des contentieux, les CPE doivent être à même de collaborer à la politique de prévention juridique mis en place par les services juridiques du rectorat et du ministère, ex: sauvegarde des preuves...

Les TD devront être axés sur des cas pratiques concernant des CPE à partir de connaissances abordées en CM ou dans des domaines complémentaires.

Objectifs :

--

Compétences acquises : De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?

--

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1 ^{ère} session :	2 ^{ème} session :

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

-
-
-

IDENTIFICATION UE : ...Philosophie de l'éducation..

Intitulé : Philosophie de l'éducation			Code :
Volume horaire :	...6.h CM	24..h TD	ECTS :
Responsable de l'UE : Christian PETIT			courriel :
Intervenants :	Christian PETIT	courriel :	
		courriel :	
		courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : *Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?*

Sept périodes délimitent d'un point de vue pédagogique ce cours :

- L'éducation primitive
- Le modèle éducatif de l'antiquité grecque
- La pensée éducative au Moyen-âge
- L'apport de l'humanisme et du classicisme
- La pensée éducative du siècle des Lumières
- La réflexion éducative à l'ère du progrès
- XXe & XXIe siècles : la crise de l'éducation contemporaine et de la raison

Objectifs :

Ce cours propose une interrogation philosophique sur l'éducation de l'origine à nos jours à partir d'un concept majeur qui oriente toute l'histoire de la pensée éducative : la raison.

De la pensée intuitive issue de l'éducation primitive à l'ère de la communication numérique, tous les problèmes actuels animant la réflexion éducative, et qui semblent neufs dans leur questionnement, sont en réalité des problèmes qui surgissent dès que l'éducation commence à se poser comme une recherche originale, réflexive et critique qui semble contenir sa propre cohérence et sa propre unité.

Même si une crise de la Raison semble en saper les fondements au point d'en atteindre son paroxysme depuis le XXème siècle, l'idée d'humanité raisonnable reste présente à l'horizon de la pensée éducative contemporaine au moment où celle-ci tente de trouver une part de sa légitimité dans les modèles des neurosciences et des sciences de l'éducation.

Ce cours vise ainsi une interrogation épistémologique sur le sens des pratiques éducatives, sur ce qui fait l'unité de l'éducation en général.

Compétences acquises : *De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?*

L'étudiant devra être capable de s'approprier une perspective d'ensemble des questions philosophiques qui jalonnent l'histoire de la pensée éducative

L'étudiant aura une maîtrise des caractéristiques des principes de l'éducation, une compréhension du sens des pratiques éducatives et la valeur des théories qui les sous-tendent.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1^{ère} session :

Un écrit de 2 heures.

2^{ème} session :

Un écrit de 2 heures

Ressources documentaires : *5 ouvrages et 3 sites internet maximum*

- Reboul Olivier, *La philosophie de l'éducation*, PUF, Que sais-je ?, 2000

-Arendt Hannah, *La crise de la culture*, Folio essais, 2012

-Ulmann Jacques, *La nature de l'éducation*, Editions Klincksieck, 1987

IDENTIFICATION UE : 2.13

Intitulé : Pratique professionnelle de l'entretien.			Code :
Volume horaire :h CM	20 h TD	ECTS :
Responsable de l'UE : Didier NICOLAS		courriel :	
Intervenants :	Didier NICOLAS		courriel : didier.nicolas@univ-reunion
	Michaël VAUTHIER		courriel : michael.vauthier@univ-reunion
			courriel :

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Définition de l'entretien. Les différents types d'entretien. L'Analyse Transactionnelle comme outil de communication. Les « jeux relationnels ».

Approfondir la question du suicide et de sa prise en charge chez l'adolescent.

Méthodologie : apports d'outils théoriques de communication et mises en situations par jeux de rôles.

Objectifs :

Acquérir un savoir-être et un savoir-faire en situation de communication, en particulier en inter-actions groupales et / ou inter-individuelles.

Il s'agit, entre autres, de pouvoir éviter à travers ses modalités communicationnelles toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative.

Maîtriser sur le terrain professionnel les différents types d'entretien

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

Par le travail sur les outils et les mises en situation les étudiants devront pouvoir :

- Conduire un entretien, pratiquer une médiation en utilisant un langage clair et adapté à la situation.
- Travailler à la coopération avec les parents d'élèves et ainsi œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents.
- Réfléchir sur sa pratique - seul et entre pairs - et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action.
- Prévenir, gérer et dépasser les conflits en privilégiant le dialogue et la médiation dans une perspective éducative.
- Identifier les conduites à risque, les signes d'addiction, les comportements dégradants et délictueux avec les personnels sociaux et de santé et les conseillers d'orientation-psychologues, et contribuer à leur résolution en coopération avec les personnes ressources internes ou externes à l'institution.
- Utiliser l'entretien dans les compétences C6, C7, C8

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1^{ère} session : Devoir sur table. Analyse de cas
Contrôle à l'oral

2^{ème} session : Devoir sur table. Analyse de cas.

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- CARDON A., LENHARDT V., PIERRE N. *L'analyse transactionnelle, outil de communication et d'évolution*. Ed. d'organisations, 2003
- SEGUIN Monique. *Le suicide, le comprendre pour le prévenir*. Les éditions au carré, Québec, 2009.
-
-
- Site : <http://analysetransactionnelle.fr/>

IDENTIFICATION UE :			
Intitulé : Sociologie de l'éducation			Code :
Volume horaire : 32h	8h CM	24h TD	ECTS :
Responsable de l'UE : Driss Alaoui		courriel : driss.alaoui@univ-reunion.fr	
Intervenants :		courriel :	
		courriel :	
		courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : *Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?*

Cet enseignement abordera, dans une première partie, les grands courants de la sociologie de l'éducation et montera, à partir d'une démarche critique, les contributions ainsi que les limites de chacun d'entre eux. La deuxième partie sera consacrée à la nouvelle sociologie de l'éducation et permettra de mieux comprendre ce qui s'élabore de manière tensionnelle au sein de l'école. Celle-ci est conçue comme une micro-société produite, entre autres, par une quantité d'actions réciproques impliquant différents acteurs de la communauté scolaire.

La dernière partie traitera du décrochage scolaire, de l'absentéisme et des situations relevant de la déviance scolaire et des incidents perturbateurs. Une analyse microsociologique du chahut, conçu comme analyseur d'une institution en crise, achèvera cette partie.

Objectifs :

- familiariser l'étudiant avec les différents courants de la sociologie de l'éducation ;
- permettre à l'étudiant d'identifier et d'analyser les faits scolaires en référence aux différents paliers de la vie sociale (macro, groupements intermédiaires, micro) ;
- introduire les apports de la nouvelle sociologie de l'éducation.

Compétences acquises : *De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?*

- Savoir identifier, décrire et analyser des micro-crisis qui traversent le moment scolaire ;
- pouvoir élaborer une problématique sociologique des faits scolaires ;
- savoir mobiliser les connaissances sociologiques pour interpréter les interactions des acteurs de la communauté scolaire.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1 ^{ère} session :	2 ^{ème} session :
Devoir sur table sous forme de dissertation	Écrit ou oral

Ressources documentaires : *5 ouvrages et 3 sites internet maximum*

- Bautier, E., & Rochex, J.-Y. (2007). Apprendre : des malentendus qui font la différence. Dans J. Deauvieau & J. P. Terrail (dir.), *Les sociologues, l'école et la transmission des savoirs* (p. 227-241). Paris: La Dispute.
- Bernstein, B. (2007). Classe et pédagogies : visibles et invisibles. Dans J. Deauvieau & J.-Y. Rochex (dir.), *Les sociologues, l'école et la transmission des savoirs* (p. 85-112). Paris: La Dispute.
- De Queiroz, J-E. (1995). *L'école et ses sociologies*. Paris : Nathan université.
- Dubet, F., O. Cousin, et al. (1991). "Sociologie de l'expérience lycéenne." *Revue française de Pédagogie* 94: 5-12.
- Forquin J.C. (1997) *Les sociologues de l'éducation américains et britanniques*, Paris : De Boeck Universités
- Mehan Hugh (1992) *Comprendre les inégalités scolaires : la contribution des approches interprétatives*, in Forquin J.C. (1997) *Les sociologues de l'éducation américains et britanniques*, Paris : De Boeck Universités, pp 257-270.

IDENTIFICATION UE : 2.9.....

Intitulé : Fonctionnement de l'EPLÉ			Code :
Volume horaire :	6.....h CM	18.....h TD	ECTS :
Responsable de l'UE : Lionel MAILFERT		courriel : Lionel.Mailfert@ac-reunion.fr	
Intervenants :	Lionel MAILFERT	courriel : Lionel.Mailfert@ac-reunion.fr	
		courriel :	
		courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : *Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?*

L'architecture générale du cours de cette UE s'articule autour des 8 "entrées" suivantes:

- Le cadre historique de la naissance de l'EPLÉ, de l'antiquité aux récentes lois de décentralisation
- L'autonomie de l'EPLÉ, son projet d'établissement et le contrat d'objectifs
- Le chef d'établissement et le conseil d'administration de l'EPLÉ
- Les droits et obligations des élèves au sein d'un EPLÉ
- Les commissions et conseils compétents en EPLÉ
- Le régime disciplinaire en EPLÉ
- Les acteurs et partenaires d'un EPLÉ
- L'organisation financière d'un EPLÉ

A travers cette trame générale, un "focus" par séance est étudié, parmi: l'accompagnement personnalisé, le climat scolaire, l'évaluation des élèves, le décrochage scolaire et des analyses de situations de vie scolaire (sanction, règlement, ...).

Par ailleurs, des dossiers thématiques sont présentés: le traitement de la grande difficulté scolaire, les élèves à besoins particuliers, les réformes des lycées, l'orientation et le projet personnel de l'élève, le socle commun de connaissances, compétences et culture, l'évolution des politiques éducatives (1989, 2005, 2013) et l'éducation prioritaire.

Objectifs :

L'objectif de cette Unité d'Enseignement est d'apporter aux étudiants les connaissances fondamentales nécessaires à la compréhension du fonctionnement d'un EPLÉ au travers d'une présentation analytique des différents aspects, enjeux, problématiques d'un établissement scolaire du second degré.

Le cours s'appuie notamment sur les orientations réglementaires, à travers le code de l'éducation, en s'inscrivant en particulier dans la perspective de la pratique professionnelle, réflexive et situationnelle, d'un CPE au sein d'un EPLÉ.

Compétences acquises : *De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?*

A l'issue de cette UE, l'étudiant devra être en capacité de:

1. Maîtriser et problématiser les principaux concepts et notions liés au fonctionnement d'un EPLÉ
2. Analyser, notamment au travers du référentiel de compétences du métier de CPE, les divers aspects et enjeux de la place et des missions du CPE au sein de la communauté scolaire d'un EPLÉ

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1^{ère} session :

- Réalisation d'un dossier thématique et sa présentation orale hebdomadaire
- Contrôle écrit d'1H30 en fin d'UE portant sur l'ensemble des notions abordées lors de cette UE

2^{ème} session :Ressources documentaires : *5 ouvrages et 3 sites internet maximum*

Code de l'éducation, notamment: Livre IV, titre II et Livre V

Site: www.lalettrededeleducation.fr

Livre: "20 situations réelles de vie scolaire", J-P OBIN et Chantal DAUX-GARCIA, HACHETTE EDUCATION 2013

IDENTIFICATION UE : ...2.12..

Intitulé : Méthodologie de l'entretien professionnel			Code :
Volume horaire :h CM	...36..h TD	ECTS :
Responsable de l'UE : Didier NICOLAS		courriel : didier.nicolas@univ-reunion.fr	
Intervenants :	Didier NICOLAS	courriel :	
		courriel :	
		courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : *Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?*

Les cours se déroulent en groupe de 15 étudiants maximum et sous forme de TD en salle informatique

Les TD se déroulent en salle informatique sur des créneaux de 4h.

Le travail demandé s'organise autour des grands thèmes de la politique éducative. L'étudiant après un travail préparatoire doit être capable de faire un exposé de 20 minutes devant un jury ou un auditoire.

Objectifs :

Acquérir les compétences nécessaires afin de réaliser en un temps donné de préparation, un exposé d'une durée de 20 minutes.

Compétences acquises : *De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?*

- Maîtriser la recherche documentaire à partir de recherche sur internet
- Savoir mobiliser et organiser ses connaissances et ses idées
- Savoir définir une problématique
- Savoir maîtriser son temps
- Savoir maîtriser la langue française à l'oral
- Savoir s'exprimer devant un jury ou un auditoire
- Avoir une analyse réflexive sur le métier de CPE
- Savoir échanger avec un jury ou un groupe de personnes

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1^{ère} session :

Note de progression et entretien à l'oral

2^{ème} session :

Entretien à l'oral

Ressources documentaires : *5 ouvrages et 3 sites internet maximum*

- *Rapport du jury*
- Bibliographie du concours
- Sites : du ministère, académiques, professionnels, ...

IDENTIFICATION UE :3.17

Intitulé : Gestion du service vie scolaire			Code :
Volume horaire :h CM	...20..h TD	ECTS :
Responsable de l'UE : Didier NICOLAS		courriel : didier.nicolas@univ-reunion.fr	
Intervenants :	Didier NICOLAS	courriel :	
		courriel :	
		courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : *Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?*

Le conseiller principal d'éducation dans le cadre de sa fonction doit assumer les responsabilités de chef de service soit seul soit à plusieurs. Le contenu porte sur la dimension gestion et organisation des ressources humaines

Objectifs :

Savoir organiser les activités et les emplois du temps des personnes de la vie scolaire dans un souci de continuité, de cohérence et d'efficacité du service.
Savoir préparer et conduire les réunions de coordination et d'organisation de l'équipe et en formaliser les conclusions.
Savoir évaluer les besoins en formation des membres de l'équipe et en formaliser les conclusions.
Savoir mettre en place les procédures de recrutement du personnel de vie scolaire.

Compétences acquises : *De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?*

Elles viennent directement des compétences C4 e C1 du référentiel de compétence métier.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1^{ère} session :

Etude de cas de 3h

2^{ème} session :

Etude de cas de 3h

Ressources documentaires : *5 ouvrages et 3 sites internet maximum*

- *L'administration de l'éducation nationale, Hélène Buisson-Fenet : PUF Que sais-je Edition 2008*
- *Sociologie des organisations, Catherine Ballé : PUF Que sais-je Edition 1990*
- *La systémique sociale, Jean-Claude Lugan : : PUF Que sais-je Edition 2009*

- Les conflits : -qu'est-ce qu'un conflit

-les causes d'un conflit : analyser les origines et les causes des conflits

-les conséquences d'un conflit : nommer les opportunités et les risques de conflits

-Les types de conflits

- les conflits entre groupes ou dans les relations interpersonnelles : identifier les différents types de conflits

-Approche d'une définition appropriée de la gestion de conflits pour les CPE

-les conflits adultes/élèves

-les conflits liés aux enseignants

-les conflits élèves/ élèves

-Prévenir les conflits et les violences

- prévenir et traiter les conflits sans violence

- comment éviter l'escalade du conflit à la violence

- évaluer et améliorer notre positionnement en situation conflictuelle

- mise en oeuvre de stratégies de prévention et de résolution sans violence

- l'exclusion de cours en collège, comment gérer ?

- Gérer le conflit : principes, étape du processus, les attitudes pour gérer les conflits :

- concertation et travail de groupe,

- respect de l'autre et de ses sentiments,

- remise en question perpétuelle de soi et empathie,

- communication efficace : écoute active et ouverture

- détermination à poursuivre les objectifs communs et à réussir

- Les étapes de la résolution des conflits : la négociation, la médiation scolaire

Mises en situation

À partir de situations vécues dans des établissements scolaires ou dans des relations interpersonnelles, les étudiants seront amenés à définir et identifier différents **types de conflits**, analyser des **situations** conflictuelles repérer et rechercher les **causes**.

De même ils devront se positionner pour prévenir et gérer les conflits en identifiant différentes **postures**, en expérimentant des **stratégies** sans violence et en utilisant la médiation.

Bibliographie :

La médiation scolaire par les élèves, J-P Bonafé-Schmitt, collection Actions Sociales/ Confrontations

- Contre la violence et mal-être, B.Diaz, édition Nathan pédagogie

-Eric Debarbieux, Les dix commandements contre la violence à l'école

-Eirick Prairat, La sanction en éducation

-Yves Bardière, Connaitre le système éducatif. Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable.

IDENTIFICATION UE :3.19

Intitulé : Travailler en équipe			Code :
Volume horaire :h CM	...16..h TD	ECTS :
Responsable de l'UE : didier NICOLAS		courriel : didier.nicolas@univ-reunion.fr	
Intervenants :	IA IPR EVS, Perdir	courriel :	
	AS/Infirmière scolaire	courriel :	
	Professeur documentaliste	courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : *Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?*

Cette UE est constituée de quatre ateliers animés en co-animation par le responsable pédagogique de la formation et par un acteur interne à l'EPL ou du rectorat. Un atelier avec l'IA IPR EVS, un avec un personnel Perdir, un avec un binôme assistante sociale/infirmière scolaire et un dernier avec un professeur documentaliste.

Objectifs :

Il tourne autour des savoirs faire suivants :

- *Maitrise des circuits d'informations afin d'assurer le suivi tant individuel que collectif des élèves*
- *Faciliter le traitement de l'information en direction des différents partenaires*
- *Garantir en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement*
- *Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement*

Compétences acquises : *De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?*

Les compétences à acquérir sont les suivantes : C1, C2, C3

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1 ^{ère} session :	2 ^{ème} session :
Ecrit de 2h	Ecrit de 2h

Ressources documentaires : *5 ouvrages et 3 sites internet maximum*

- Le conseiller principal d'éducation sous le direction de JP. DELAHAYE, Ed Berger Levrault, 2012
- Le système éducatif en France, SS la direction de M B. TOULEMONDE, Ed documentation française , 2009
- Sites : du ministère, académiques, professionnels, ...

IDENTIFICATION UE : 3.20..

Intitulé : Atelier d'analyse réflexive			Code :
Volume horaire :h CM	...20..h TD	ECTS :
Responsable de l'UE : Didier NICOLAS		courriel : didier.nicolas@univ-reunion.fr	
Intervenants :	Didier NICOLAS non reçus concours	courriel :	
	PFA reçus concours	courriel :	
		courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : *Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?*

Les étudiants seront scindés en deux groupes les admis au concours pris en charge par un PFA les non admis concours par le formateur de l'ESPE

Le déroulement du cours s'articule autour des techniques de l'analyse de pratiques professionnelles (GEASE, Balint) qui prennent appui sur le terrain, les connaissances théoriques et pratiques. Les séances s'appuient sur des cas pratiques vécus et exposés en cours par les étudiants.

Répondre aux questionnements des étudiants sur leurs pratiques professionnelles,

Aider les débutants à passer le cap difficile du début, se constituer des savoirs pratiques les plus opérants, les faire sortir de visions souvent trop stéréotypées.

Objectifs :

Aider les étudiants à réfléchir sur leurs pratiques professionnelles dans le but de les améliorer ou de répondre à un questionnement, un problème mal ou non résolu sur le terrain.

Compétences acquises : *De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?*

L'analyse de pratiques professionnelles fait référence aux diverses compétences en fonction des cas présentés et étudiés. Le référentiel de compétence est un des outil de travail.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1 ^{ère} session :	2 ^{ème} session :
Travail écrit sur une analyse de situation	Ecrit de 2 h

Ressources documentaires : *5 ouvrages et 3 sites internet maximum*

- *Source théorique et technique de l'analyse des pratiques professionnelles. C. Blanchard-Laville et D. Fablet L'Harmattant*
- *Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable : Y. Bardière. De boek mars 2011*
- *Référentiel de compétence*

IDENTIFICATION UE : 4.22

Intitulé : Bien vivre ensemble et politiques éducatives			Code :
Volume horaire :h CM	32..h TD	ECTS :
Responsable de l'UE : Didier NICOLAS		courriel : didier.nicolas@univ-reunion	
Intervenants :	MLDS, ASH, Responsables académique	courriel :	
	Perdir, CPE,	courriel :	
	MCF	courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : *Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?*

Cette UE se déroule sur une durée de 32 heures répartie sur 8 séances, chaque une aborde un thème en rapport avec une politique éducative. Le stage et le terrain rentrent en synergie avec le contenu de chaque thème.

Les thèmes traités sont les suivants :

- **Climat scolaire (intervenant : perdir)**
- **Décrochage scolaire (intervenant : perdir, mlds)**
- **Mixité sexuée ou de l'égalité filles/garçons (responsable académique)**
- **Laïcité (responsable académique)**
- **Citoyenneté comment la faire vivre en collège et en lycée (CPE participant au CVL académique)**
- **Les élèves à besoin spécifique (ASH)**
- **Comment appréhender la violence dans les établissements scolaires perdir ou responsable académique)**
- **La coéducation (MCF Mme Liliane pelletier)**

Objectifs :

L'objectif premier est de faire un lien direct avec ce que vit l'étudiant ou le stagiaire sur le terrain et les différents thèmes abordés.

Les apports pratiques et théoriques doivent amener l'étudiant et le futur CPE à améliorer ses pratiques professionnelles sur le terrain. En faire un praticien réflexif.

Compétences acquises : *De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?*

L'ensembles des compétences métier et celles communes entre les CPE et les enseignants sont à mettre en actions et en perspective avec le terrain (lieu de stage).

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1^{ère} session :

Ecrit de 2h

2^{ème} session :

Ecrit de 2h

Ressources documentaires : *5 ouvrages et 3 sites internet maximum*

- A fournir par les formateurs

-

-

IDENTIFICATION UE : L'orientation et le métier de CPE..UE 4.23

Intitulé : Suivi de l'élève et orientation			Code :
Volume horaire :h CM	...14..h TD	ECTS :
Responsable de l'UE : Serge ESNAULT		courriel :serge.esnault@ac-reunion.fr	
Intervenants :	Serge ESNAULT	courriel :	
		courriel :	
		courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?**L'Orientation : Une place certaine pour le CPE**

L'orientation n'est pas seulement du ressort du Conseiller d'Orientation-Psychologue

- Historique, définition, partenariat, l'éducation à l'orientation et L'OTLV aujourd'hui.
- Les méthodes éducatives en orientation, exemples, illustration
 - DAPP, ADVP, L'école Orientante,...
 - Le cadre institutionnel : le nouveau PIO-DMEP
- L'entretien d'orientation vs les entretiens d'orientation
 - Le COP / CPE / AS / PP / enseignants / Tuteurs ... sont les divers interlocuteurs sur la thématique de l'orientation.
 - Structure générale de la formation initiale en alternance et continue.
 - L'individualisation dans le nouveau PIO-DMEP
- La motivation et la dynamique de projet

Objectifs :**Identifier les enjeux et les objectifs de l'orientation actuelle****Identifier les champs théoriques et conceptuels relatifs aux domaines de l'orientation****Identifier les principes et les principales méthodes de l'aide à l'orientation****Identifier les spécificités de l'entretien à visée d'aide à l'orientation****Identifier les déterminants de la motivation****Compétences acquises : De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?****Compétences générales**

1- Faire partager les valeurs de la république / 2- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école / 3- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage/ 4- Prendre en compte la diversité des élèves/ 5- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation / 6- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques / 7- Maîtriser la langue française à des fins de communication / 10- Coopérer au sein d'une équipe / 11- Contribuer à l'action de la communauté éducative / 12- Coopérer avec les parents d'élèves / 13- Coopérer avec les partenaires de l'école / 14- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Compétences spécifiques CPE

C3. Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement / C5. Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif / C7. Participer à la construction des parcours des élèves / C8. Travailler dans une équipe pédagogique/

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences**1^{ère} session :**

Production sur un thème lié à l'orientation (Devoir, fiche de lecture d'un article/livre, récit d'expérience, bibliographie,...)

2^{ème} session :

Production sur un thème lié à l'orientation (Devoir, fiche de lecture d'un article/livre, récit d'expérience, bibliographie,...)

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- 1. J. Guichard & M. Huteau, *Psychologie de l'orientation*, Dunod, 2004 /2. CNDP/CRDP Languedoc-Roussillon, *99 questions sur ... l'éducation à l'orientation* / 3. J. Guichard, *L'école et les représentations d'avenir des adolescents*, PUF, 1993 / 4. R. Mucchielli, *L'entretien de face à face dans la relation d'aide*, ESF, 2009 / Site encyclopédique de J. Nimier : <http://www.pedagopsy.eu/>, Le site de B. Desclaux : <http://blog.educpros.fr/bernard-desclaux/qui-suis-je/>, et ONISEP.fr

IDENTIFICATION UE : 4.25..

Intitulé : Atelier d'analyse réflexive			Code :
Volume horaire :h CM	...21..h TD	ECTS :
Responsable de l'UE : Didier NICOLAS		courriel : didier.nicolas@univ-reunion.fr	
Intervenants :	Didier NICOLAS	courriel :	
		courriel :	
		courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : *Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?*

Les étudiants seront scindés en deux groupes les admis au concours pris en charge par un PFA les non admis concours par le formateur de l'ESPE

Le déroulement du cours s'articule autour des techniques de l'analyse de pratiques professionnelles (GEASE, Balint) qui prennent appui sur le terrain, les connaissances théoriques et pratiques. Les séances s'appuient sur des cas pratiques vécus et exposés en cours par les étudiants.

Répondre aux questionnements des étudiants sur leurs pratiques professionnelles,

Aider les débutants à passer le cap difficile du début, se constituer des savoirs pratiques les plus opérants, les faire sortir de visions souvent trop stéréotypées.

Cette UE vient renforcer et compléter l'UE 3.20 du semestre 3

Objectifs :

Aider les étudiants à réfléchir sur leurs pratiques professionnelles dans le but de les améliorer ou de répondre à un questionnement, un problème mal ou non résolu sur le terrain.

Compétences acquises : *De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?*

L'analyse de pratiques professionnelles fait référence aux diverses compétences en fonction des cas présentés et étudiés. Le référentiel de compétence est un des outil de travail.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1^{ère} session :

Rapport de stage

2^{ème} session :

Rapport de stage

Ressources documentaires : *5 ouvrages et 3 sites internet maximum*

- *Source théorique et technique de l'analyse des pratiques professionnelles. C. Blanchard-Laville et D. Fablet L'Harmattant*

- *Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable : Y. Bardière. De boek mars 2011*

- Référentiel de compétence

IDENTIFICATION UE : L'orientation et le métier de CPE..UE 4.23

Intitulé : Suivi de l'élève et orientation			Code :
Volume horaire :h CM	...14..h TD	ECTS :
Responsable de l'UE : Serge ESNAULT		courriel :serge.esnault@ac-reunion.fr	
Intervenants :	Serge ESNAULT	courriel :	
		courriel :	
		courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?**L'Orientation : Une place certaine pour le CPE**

L'orientation n'est pas seulement du ressort du Conseiller d'Orientation-Psychologue

- Historique, définition, partenariat, l'éducation à l'orientation et L'OTLV aujourd'hui.
- Les méthodes éducatives en orientation, exemples, illustration
 - DAPP, ADVP, L'école Orientante,...
 - Le cadre institutionnel : le nouveau PIO-DMEP
- L'entretien d'orientation vs les entretiens d'orientation
 - Le COP / CPE / AS / PP / enseignants / Tuteurs ... sont les divers interlocuteurs sur la thématique de l'orientation.
 - Structure générale de la formation initiale en alternance et continue.
 - L'individualisation dans le nouveau PIO-DMEP
- La motivation et la dynamique de projet

Objectifs :

Identifier les enjeux et les objectifs de l'orientation actuelle

Identifier les champs théoriques et conceptuels relatifs aux domaines de l'orientation

Identifier les principes et les principales méthodes de l'aide à l'orientation

Identifier les spécificités de l'entretien à visée d'aide à l'orientation

Identifier les déterminants de la motivation

Compétences acquises : *De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?*

Compétences générales

1- Faire partager les valeurs de la république / 2- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école / 3- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage/ 4- Prendre en compte la diversité des élèves/ 5- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation / 6- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques / 7- Maîtriser la langue française à des fins de communication / 10- Coopérer au sein d'une équipe / 11- Contribuer à l'action de la communauté éducative / 12- Coopérer avec les parents d'élèves / 13- Coopérer avec les partenaires de l'école / 14- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Compétences spécifiques CPE

C3. Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement / C5. Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif / C7. Participer à la construction des parcours des élèves / C8. Travailler dans une équipe pédagogique/

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1^{ère} session :

Production sur un thème lié à l'orientation (Devoir, fiche de lecture d'un article/livre, récit d'expérience, bibliographie,...)

2^{ème} session :

Production sur un thème lié à l'orientation (Devoir, fiche de lecture d'un article/livre, récit d'expérience, bibliographie,...)

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- 1. J. Guichard & M. Huteau, *Psychologie de l'orientation*, Dunod, 2004 /2. CNDP/CRDP Languedoc-Roussillon, *99 questions sur ... l'éducation à l'orientation* / 3. J. Guichard, *L'école et les représentations d'avenir des adolescents*, PUF, 1993 / 4. R. Mucchielli, *L'entretien de face à face dans la relation d'aide*, ESF, 2009 / Site encyclopédique de J. Nimier : <http://www.pedagopsy.eu/>, Le site de B. Desclaux : <http://blog.educpros.fr/bernard-desclaux/qui-suis-je/>, et ONISEP.fr

IDENTIFICATION UE : 6-3.....

Intitulé : droit de la vie scolaire et responsabilité du CPE			Code :
Volume horaire :	12.....h CM	6.....h TD	ECTS :
Responsable de l'UE :		courriel :	
Intervenants :	Jacques Colom	courriel :jacques.colom@univ-reunion.fr	
	Aude Jouvin	courriel :	
		courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Concernant le droit de la vie scolaire, il s'agit de rappeler aux CPE quels sont les grands principes juridiques et les bonnes attitudes à adopter dans les grands thèmes évoqués dans le Maurin, et repris dans le découpage des séances TD et CM.

Devant la montée des contentieux, les CPE doivent être à même de collaborer à la politique de prévention juridique mis en place par les services juridiques du rectorat et du ministère, ex: sauvegarde des preuves...

Les TD devront être axés sur des cas pratiques concernant des CPE à partir de connaissances abordées en CM ou dans des domaines complémentaires.

Objectifs :

--

Compétences acquises : De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?

--

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1 ^{ère} session :	2 ^{ème} session :

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

-
-
-